

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA POSSONNIERE**

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 16

QUORUM DE L'ASSEMBLEE : 10

NOMBRE DE VOTANTS : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de décembre, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de LA POSSONNIERE se sont réunis à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de LA POSSONNIERE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. Jacques GENEVOIS, Maire ;

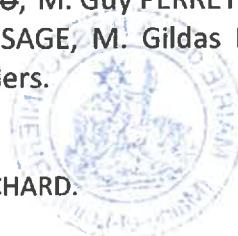
M. Alain FAGAT, Mme Béatrice MECHIN, M. Julien RAVARY, Mme Sylvie MARGOTTIN, M. Dominique FAYOLA, adjoints ;

Mme Charlotte GRIMAUT, Mme Nathalie PICHARD, conseillères déléguées ;

~~Mme Annie PODEUR, Mme Ginette ALBERT, Mme Emmanuelle ROUSSEAU, M. Guy PERRET de la ROËRE, M. Frank BLACHÈRE, Mme Bernadette BEAUPÈRE, M. Cédric LESAGE, M. Gildas BURY, M. Maxime OUVRARD, M. Camille JEANNEAU, M. Francis LACOSTE, conseillers.~~

Absente : Mme Emmanuelle ROUSSEAU, Mme Annie PODEUR.

Pouvoirs : Madame Bernadette BEAUPERE donne pouvoir à Madame Nathalie PICHARD.



Désignation du secrétaire de séance : M. Alain FAGAT

Assistait en outre à la réunion : Mme Aude MIDY, secrétaire générale.

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 novembre 2025 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2025-12-001 – FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°6 ECRITURES D'ORDRE ARTICLE 041 OPERATIONS PATRIMONIALES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Julien RAVARY, adjoint aux finances, qui expose :

Lors du dernier conseil municipal le chapitre 041 a été ouvert pour permettre la régularisation des avances effectuées pour les travaux de l'opération Cœur de village. Les dernières situations de l'année présentent un besoin sur ce compte.

Monsieur Julien RAVARY propose la décision modificative suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
COMPTE	OBJET	MONTANT	COMPTE	OBJET	MONTANT
CHAPITRE 041	Opérations patrimoniales		CHAPITRE 041	Opérations patrimoniales	
op 186-2313	coeur de village	40 000,00 € 238		avances versées sur commandes d'immobilisation corporelles	40 000,00 €
	TOTAL	40 000,00 €		TOTAL	40 000,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- APPROUVE la décision modificative n°6 telle qu'elle a été présentée ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Heure de fin du Conseil Municipal : 20h15

Prochain Conseil Municipal privé le 12 décembre 2025 à 20h,

Liste des délibérations prises lors de la séance du 5 décembre 2025 :

2025-12-001 – FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°6 ECRITURES D'ORDRE ARTICLE 041 OPERATIONS PATRIMONIALES..... 109

Le Maire,
Monsieur Jacques GENEVOIS



Le secrétaire de séance,
Monsieur Alain FAGAT